



cfdt.cleon@ampere.cars

Tel: 01.76.86.83.85

Facebook: Cfdt Renault Cléon

Section CFDT Cléonnaise
Syndicat Métaux 76 R.H.E.D

E-TECH :

DES TRAVAILLEURS EXPOSÉS AUX POUSSIÈRES D'AIMANTS ! LA CFDT DÉCLENCHE UNE PROCÉDURE DE DROIT D'ALERTE !

Le 17 Juillet 2024, vos élus Cfdt alertent l'employeur sur les risques liés à l'exposition des travailleurs de la « **Ligne Cracking** » aux poussières d'aimants et autres molécules (Néodyme + Fer + Bore + Nickel + Cuivre + Zinc...etc.) !



Un risque d'autant plus réel et sérieux que l'employeur n'a toujours pas déployé de plan de prévention efficace pour protéger la santé des travailleurs exposés depuis plusieurs années pour certains d'entre eux !



Une négligence évidente, alors même que l'employeur reconnaît que la granulométrie (1 micron) de cette poussière d'aimant présente un risque pour la santé des travailleurs !

En revanche, l'employeur affirme que la poussière d'aimant est un agent chimique sans effets spécifiques sur la santé des travailleurs !

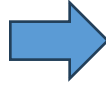
Mais pour vos élus Cfdt, cette affirmation doit être étayée par des analyses factuelles de ces particules d'aimants associées aux diverses molécules constituant les revêtements (Nickel, Cuivre, Zinc et autres traitements) !

A ce stade, le doute persiste !



Le 25 juillet 2024, vos élus Cfdt déclenchent une **Procédure de Droit d'Alerte pour Atteinte à la Santé Physique** des travailleurs exposés à ces poussières d'aimants !

DROIT D'ALERTE CFDT CI-JOINT



Dans le cadre de ce Droit D'Alerte, vos élus Cfdt réclament :

- ❖ Un **Plan de Prévention Efficace** dans le but de protéger la santé des travailleurs exposés à ce risque !
- ❖ Des **Examens Médicaux Complémentaires** pour les travailleurs exposés, afin de détecter une éventuelle maladie professionnelle à un stade précoce et réversible !



« En cas de carence de l'employeur ou de divergence sur la réalité de cette atteinte » à la santé des travailleurs, vos élus Cfdt se réservent le droit de saisir le Bureau de Jugement du Conseil des Prud'hommes, lequel pourrait statuer dans le cadre d'une procédure d'urgence !

La Cfdt Cléonnaise : Des Choix, des Actes !